



Extrait du registre des délibérations
Comité syndical : SIMA COISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160704-630-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2016

Séance du : 04/07/2016
Compte rendu affiché le : 11/07/2016
Date de la convocation : 29/06/2016

Nombre de délégués : 34
En exercice : 33
Présents : 8
Votants : 8

Nombre de délégués concernés : 24
En exercice : 23
Présents : 8
Votants : 8

Présents: CCPSG : Charbonnier JY, Demmelbauer P
CCFL : Rousset L, Gonon P, Bonnier D
CCHL : Murigneux P,
SEM : Mme Bussière L SIE A : Vincent G
Autres communes :

Excusés : Mrs Barcet S, Blanchon PF, Deshayes S, Berne M, Gandilhon M, Dussurgey P
Assistaient à la réunion : Piot Y
Secrétaire de séance : Gonon P

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du Comité Syndical du Sima Coise du 28 juin 2016, le Comité Syndical, conformément à la loi, peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents

N°630, Objet : Décision modificative du budget INVESTISSEMENT du SIMA

Monsieur le Président explique que suite à la perception d'un trop perçu d'une subvention de la région Rhône Alpes concernant des ouvrages de dérivation il est nécessaire de prendre une décision modificative pour utiliser l'imputation 1322 en dépense d'investissement pour un montant de 1 730.70 euros. Cette dépense sera compensée par une recette d'investissement versée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne sur un complément de l'étude bilan. Le Budget prévisionnel investissement est corrigé en conséquence comme suit :

DM - Budget Investissement

Dépenses Investissement	Montant	Recettes Investissement	Montant
Imputation 1322	1730.70	Imputation 1328	1730.70
TOTAL	1730.70		1730.70

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical acceptent la décision modificative présentée ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. Copie conforme au registre.

Fait à Saint Galmier
Le 04/07/2016

Le Président
Jean Yves Charbonnier

SIMA COISE
1 Passage du Cloître
42330 Saint Galmier
Tél. : 04 77 52 54 57